



CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/BSWG/2/1
3 mars 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL A COMPOSITION NON
LIMITEE SUR LA PREVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES
Deuxième réunion
Montréal, 12-16 mai 1997

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Constitution du Bureau conformément aux alinéas a) et b) du paragraphe 1 de la décision III/20 de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.
3. Elaboration d'un protocole sur la sécurité biologique conformément à la décision II/5 de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.
4. Dates et lieu de la troisième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'élaborer un protocole sur la sécurité biologique.
5. Adoption du rapport.
6. Clôture de la réunion.
